

Le député comprendrait peut-être alors que dans presque chaque cas, les céréales ont été livrées conformément à ces contrats, dont certains ont été complétés plus tard. Toutefois, dans presque chaque cas, les céréales sont livrées, à une exception près, car un délai beaucoup plus long est survenu dans le cas signalé par le député, celui du contrat avec l'URSS.

M. Downey: Heureusement, j'ai consulté les chiffres donnés dans le rapport, et quand vous parlez de délai...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Je rappellerais respectueusement au député qu'il devrait adresser ses observations au ministre par l'entremise de la présidence.

M. Downey: Monsieur l'Orateur, puisque le ministre m'a posé une question, permettez-moi de la commenter. J'ai l'impression que vous n'avez pas étudié ces chiffres soigneusement, monsieur le ministre. Le délai prévu pour la livraison des céréales à la majorité des pays mentionnés dans le rapport est expiré. Il n'y a que deux prolongations, je crois, l'une à 1973; j'oublie l'autre. Mais je n'ai pas induit la Chambre en erreur en disant que, pour la majorité des pays nommés dans le rapport de la Commission du blé, les délais de livraison ne sont pas encore expirés.

Je parlais de la situation difficile dans laquelle nous placent nos ventes de céréales et j'établissais un rapport avec les avances en espèces. Quel que soit le parti auquel un député appartienne, nous savons tous qu'il accomplit son travail consciencieusement. Néanmoins, nous avons été déçus parfois par certaines dispositions de la loi sur l'Office de commercialisation et diverses autres lois sur l'agriculture attribuées aux ministres qui les avaient présentées. Toutefois, dans un discours qu'il prononçait en juin 1968, le premier ministre (M. Trudeau) exposait tous ces programmes avant même d'avoir désigné ses ministres.

En toute déférence pour le premier ministre, qui vient d'une région telle que Westmount, nous ne pouvons pas nous attendre à ce qu'il puisse formuler une opinion sur l'agriculture et des politiques concrètes sur la commercialisation des céréales et ainsi de suite, comme vous-même, monsieur le ministre, ou comme le ministre de l'Agriculture (M. Olson). Je suis peiné pour vous, messieurs, qui êtes forcés de soutenir des politiques peu réalistes énoncées par le premier ministre avant que vous n'occupiez votre poste actuel.

En ce qui concerne nos ventes de grains, on doit aussi regretter la réduction des installations terminales d'entreposage. Je ne pense pas que cela s'avère bon à long terme. Notre premier ministre est un homme intelligent. Toutefois, lorsque je me rends compte que ses politiques ne donnent pas de bons résultats—bien que je ne sois pas sûr que cela l'inquiète beaucoup—et que je vois le but de ses voyages officiels, je dois conclure que s'il se rend en Russie ces prochaines semaines, c'est pour se renseigner sur la façon de diriger notre pays. Si l'un des députés aux Communes passait autant de temps derrière le rideau de fer que notre premier ministre, on établirait sur lui un dossier bien épais à Ottawa.

Si l'on ne tient aucun compte de mes avertissements quant aux difficultés du crédit agricole que j'ai mention-

[L'hon. M. Lang.]

nées, le gouvernement deviendra propriétaire de toutes les exploitations du pays parce que les agriculteurs auront dû les abandonner. Il faudra que le gouvernement se lance dans l'agriculture. On ne nous soumet que des mesures qui visent à donner au gouvernement un contrôle toujours plus étendu sur l'agriculture canadienne. Si le ministre des Finances (M. Benson) dépose une mesure qui ressemble quelque peu aux idées avancées dans son Livre blanc, le gouvernement va diriger de nouveaux secteurs de l'industrie.

Un intéressant article a paru hier dans le *Journal d'Edmonton* au sujet de la déclaration que le premier ministre à faite à Vancouver, sous le titre: *PM Suggests City for Youth in the North*. Il se lit comme suit:

Le premier ministre Trudeau a dit lundi que 10,000 jeunes Canadiens pourraient fonder une nouvelle ville dans le Nord du pays.

Au cours d'une interview télévisée, le premier ministre a déclaré que la construction d'une ville mettrait à l'épreuve les valeurs de la jeunesse canadienne. Il a ajouté que le gouvernement serait prêt à appuyer l'entreprise.

«Vous avez des ingénieurs, des docteurs, des gens épatants—des gens qui veulent expérimenter une vie communautaire—allez fonder une ville là-bas».

M. Trudeau a soutenu que la construction de routes à Terre-Neuve et le revêtement de la route de l'Alaska ne répondraient pas aux aspirations des jeunes Canadiens qui cherchent d'autres genres de projets. Il s'est dit convaincu que le gouvernement aiderait à établir les structures si des gens s'y intéressaient vraiment.

M. Trudeau se trouvait à Vancouver pour le début d'une visite royale marquant le centenaire de la Colombie-Britannique.

En parlant de la création d'une belle ville dans le Nord pour les jeunes, le premier ministre ne dit pas comment cette ville se financerait. Je ne sais pas s'il envisage de soutenir la ville par des prestations de sécurité sociale ou s'il a l'intention de la peupler avec tous les cultivateurs sans le sou.

M. Baldwin: Il nous en faudrait cinq, pas seulement une.

M. Downey: Au moins cinq de la plupart des citoyens accepteraient volontiers d'investir plus d'argent dans l'industrie agricole s'ils comprenaient les conséquences de son échec en fonction des frais sociaux, de la baisse du niveau de vie et des misères qui s'ensuivraient. Il vaudrait bien mieux maintenir les prix des produits agricoles, en donnant aux cultivateurs un revenu réel au lieu de prêts ou d'avances. Ce doit être la forme la moins coûteuse et la plus logique d'assistance que nous puissions fournir afin d'assurer la prospérité de notre pays.

• (4.20 p.m.)

M. l'Orateur suppléant: Je donne la parole au député de Saskatoon-Biggan (M. Gleave), bien que j'aie cru l'avoir déjà entendu. Si tel n'est pas le cas, il peut maintenant prendre la parole.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggan): Monsieur l'Orateur, je ne serai pas long, mais le bill renferme deux ou trois points que je crois dignes de mention. C'est une bonne chose à mon avis qu'il prévoie des paiements anticipés en cas de mauvaise récolte ou de chute de neige hâtive. Cette disposition, qui régularise la situation, avait déjà dû être invoquée une ou deux fois afin d'écouler le